

A.G.E. RÉNOV

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 82 avenue Frédéric MISTRAL, 13380 Plan-de-Cuques

RCS MARSEILLE 929 224 731

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE DEUX JANVIER À DIX HEURES,

Le gérant de la société à responsabilité limitée A.G.E. RÉNOV, Monsieur Yervant BIRGIN, préside la séance en qualité d'associé unique.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation de la rémunération de la gérance.

DÉCISION UNIQUE

Le gérant décide qu'aucune rémunération ne lui sera versée au titre de son mandat, et ce, pour la période allant du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Il est rappelé que Monsieur Yervant BIRGIN n'a perçu aucune rémunération depuis la constitution de la société.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

Monsieur Yervant BIRGIN

